

COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>
Courriel : services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca
INFO PROF : Québec (418) 528-7763
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763



POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

Assistance aux professionnels

Québec (418) 643-8210
Montréal (514) 873-3480
Ailleurs au Québec, en Ontario
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776

Télécopieur

Québec (418) 646-9251
Montréal (514) 873-5951

Québec, le 8 avril 2004

À l'attention des directeurs généraux et des directeurs des services financiers des hôpitaux exclus de la facturation interprovinciale des services hospitaliers

Facturation des services externes rendus à des résidents du Québec

Le Comité de coordination des ententes interprovinciales en assurance-santé a convenu d'une nouvelle tarification des services externes rendus en établissement à un résident d'une autre province ou d'un territoire. Ces nouveaux tarifs sont en vigueur depuis le 1^{er} avril 2004.

Nous présentons, ci-après, la liste des services externes ainsi que la nouvelle tarification. Ce document remplace l'Annexe I du communiqué 114 du 25 mars 1998. Vous remarquerez que le tarif de la chirurgie d'un jour demeure inchangé. Ce tarif est présentement à l'étude.

Si vous avez déjà facturé des services rendus depuis le 1^{er} avril 2004 à l'ancien tarif, la Régie modifiera automatiquement le montant facturé en appliquant la nouvelle tarification.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j. Annexe – [Tarifs interprovinciaux](#)

TARIFS INTERPROVINCIAUX DES SERVICES EXTERNES

(En vigueur à compter du 1^{er} avril 2004)

1. TARIFS DES SERVICES

Les tarifs interprovinciaux des services externes sont déterminés par le Comité de coordination des ententes interprovinciales en assurance-santé.

Ces tarifs **incluent tous les services** fournis au patient en services externes ou à l'urgence. Dans les cas d'ultrasonographie, de mammographie, d'angioradiologie complète (sauf l'interprétation seule), de médecine nucléaire in vivo, de tomographie axiale assistée par ordinateur, de service d'analyse en laboratoire, d'imagerie par résonance magnétique et de radio-oncologie, **les tarifs couvrent également l'interprétation diagnostique requise** (composante professionnelle).

De plus, les services d'analyse en laboratoire sont considérés comme une consultation externe seulement si **le personnel** de l'établissement **qui présente la réclamation a reçu le patient et fait les prélèvements**.

CODES DE SERVICES	DESCRIPTION	TARIF (\$)
01	Consultation externe standard (à l'exclusion des services particuliers énumérés ci-dessous)	153,00
02	Chirurgie d'un jour (comprenant l'oxygénothérapie hyperbare).....	400,00
03	Hémodialyse.....	330,00
04	Tomographie	300,00
05	Services d'analyse en laboratoire : Le tarif moyen pour tous les échantillons et prélèvements envoyés à un établissement pour un patient donné en vue de l'exécution d'épreuves de laboratoire sans la présence du patient.....	37,00
06	Chimiothérapie anticancéreuse : - lorsque le coût des médicaments est inférieur au tarif de la consultation externe.....	153,00
	- lorsque le coût des médicaments est supérieur au tarif de la consultation externe.....	Coût réel des médicaments

CODES DE SERVICES	DESCRIPTION	TARIF (\$)
07	Thérapie à la cyclosporine, au tacrolimus, à l'AZT, à l'activase, à l'érythropoïétine ou à l'hormone de croissance :	
	- lorsque le coût des médicaments est inférieur au tarif de la consultation externe.....	153,00
	- lorsque le coût des médicaments est supérieur au tarif de la consultation externe.....	Coût réel des médicaments
08	Lithotripsie pour calculs du cholédoque, par jour, comprenant les services de radiologie et d'ultrasonographie	762,00
	Remarque : Lithotripsie pour lithiases vésiculaires exclue	
09	Lithotripsie pour calculs rénaux, par rein, par jour, comprenant les services de radiologie et d'ultrasonographie	762,00
11	Imagerie par résonance magnétique, par jour, comprenant les services de radiologie	685,00
12	Service de radiothérapie.....	240,00
13	Remplacement d'un défibrillateur-stimulateur cardiaque (<i>excluant toute autre sorte de stimulateur cardiaque</i>) : Le prix indiqué sur la facture de l'implant spécial (<i>facture requise</i>) plus, soit le tarif standard de la consultation externe, soit le tarif de la chirurgie d'un jour	
15	Analyses coûteuses de prélèvements de laboratoire : on doit utiliser le taux du barème des prestations médicales pour la médecine de laboratoire de la province d'accueil; lorsque ce taux ne figure pas au barème, on doit utiliser un taux négocié entre les deux provinces. (Les tests génétiques sont exclus)	

Mise à jour –avril 2004